

COMMUNE DE MARESQUEL-ECQUEMICOURT**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an Deux Mil Vingt Deux, le dix octobre à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur LEBORGNE Lionel, Maire en suite de convocation en date du 04/10/2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : BRACHET Audrey, CARPENTIER Frédéric, DEBAILLEUX Anne, DEKEUKELAIRE Yves, DELSART Sébastien, DEPRE Marion, DHOYE Delphine, DUBREUCQ Jean-Charles, FLAHAUT Cindy, GRARD Philippe, LEBORGNE Lionel, MARIETTE Nadine, MIQUET Claudine, PINGUET Hervé

Absents excusés : BONNET Frédéric (procuration à DUBREUCQ Jean-Charles)

Secrétaire : MARIETTE Nadine

OBJET**Environnement – Parc éolien de Maresqu'Eol
Avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique**

Mr DUBREUCQ, ayant des intérêts personnels sur la zone du projet, ne prend part ni au débat ni au vote concernant le projet éolien.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans son article L.2121-12 qui prévoit qu'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération doit être adressée avec la convocation aux membres du conseil municipal lorsqu'une délibération porte sur une installation mentionnée à l'article L.511-1 du code de l'environnement ;

Vu le Code de l'Environnement, notamment dans son article R.181-38 ;

Vu la délibération favorable du Conseil Municipal de Maresquel-Ecquemicourt en date du 15 novembre 2016 pour l'étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc éolien ;

Vu la délibération favorable du Conseil Municipal de Maresquel-Ecquemicourt en date du 14 décembre 2017 concernant la promesse de convention de servitudes en vue de l'utilisation des chemins communaux ;

Vu le dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) par la société Maresquel Energie (filiale de la société JPee) auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais le 30 juillet 2020, complété le 9 septembre 2021, relative à la création du parc éolien de « Maresqu'Eol » sur la commune de Maresquel-Ecquemicourt, composé de cinq aérogénérateurs et d'un double poste de livraison ;

Pour rappel, les cinq éoliennes sont de types Vestas V112 – 3,6MW, d'une hauteur en bout de pale de 150 mètres. La puissance totale du parc éolien de « Maresqu'Eol » sera de 18MW ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 août 2022 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique du 19 septembre 2022 au 19 octobre 2022 sur le projet ci-dessus présenté ;

Vu le dossier du projet, en version papier et clé USB, en possession de la collectivité, mis à disposition des conseillers municipaux ;

Considérant l'organisation de l'enquête publique conformément à l'arrêté préfectoral visé ci-dessus : il est demandé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le projet de création du parc éolien « Maresqu'Eol ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré des membres présents et représentés, décide à l'unanimité :

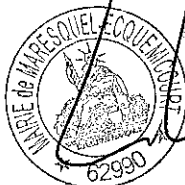
- D'émettre un avis favorable au projet de création du parc éolien de « Maresqu'Eol » dans le cadre de l'enquête publique

ANNEXE : note de synthèse (jointe à la convocation à la présente réunion du conseil municipal)

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
LEBORGNE Lionel





Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de MONTREUIL

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2022-10-18(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 2

Nom émetteur: MARESQUEL ECQUEMICOURT

N° de SIREN: 216205526

Numéro Acte de la collectivité locale: DCM10102022_03

Objet acte: Environnement - Parc éolien de Maresqu'Eol?Avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.8-Environnement

Identifiant Acte: 062-216205526-20221010-DCM10102022_03-DE

Rapport d'erreur(s):